



Grenoble, le 16/11/2020

Réf. : AG-DM n°005

Destinataires : Groupements Sportifs
Comité Directeur
Comités Départementaux
FFV

COMITE DIRECTEUR
Procès-verbal N°4
Réunion du 6 novembre 2020

Présents :

Bernard Thivillier, Damien Chanel, Georges Vialla, Jeanine Druet, Véronique Frelat, Jean-Claude Savoy, Guy Wack, Daniel Maisonnial, Pierre Vouillot, Christophe Vigneron, Emmanuel Juchereau, Damien Lhospitalier, Elsa Durieux, Jean-Pierre Vinot, Richard Goux, Pascal Fonnesu, Philippe Marta, François De Tschudy.

Excusé : Thibaut Fink

Invité : Sylvain Rouget (nouveau président du CD63)

Préambule :

Cette réunion se tient uniquement en visioconférence.

Pierre Vouillot remercie tous les participants de leur disponibilité, ayant été prévenus seulement hier de la tenue de ce CoDir.

1. Approbation PV

Comité Directeur n°3 du 20 octobre 2020 à l'unanimité par doodle du 5 novembre 2020
Une correction est à apporter au point 4 « Journées JAPS » :

Bilan très mitigé car 4 comités seulement (Ain, ~~Isère~~, Savoie et Haute-Savoie) ont annoncé avoir pu organiser ces journées qui ont été riches en échanges

2 comités ont annoncé avoir annulé ces journées : ~~Isère~~, Loire, Rhône

2. CA fédéral du 2 novembre 2020 (présence de Pierre V. et Richard G.)

Prise licences au niveau national

-17% à la même date entre les deux saisons. Seulement -10 % sur les Compétitions Volley ball mais près de 50 % sur les autres types de licences (compét'lib, VPT ..)

Si plus aucune licence n'était prise, cela ferait une baisse totale de 34 %, soit un manque de recettes estimé par la FFVolley à 1 000 000€, à répartir sur les exercices 2020 et 2021.

CO (Contrat d'Objectifs liant le ministère et la FFVolley)

Bonne nouvelle par contre, les subventions liées au CO sont reconduites à 99% et il n'est pas demandé de restitution des subventions allouées à des actions non menées en 2020 suite à la pandémie.

Secteur sportif

Après consultation des clubs concernés, la poursuite des championnats Elite M et F (semi professionnels) est décidée.

Accompagnement financier des clubs face à la pandémie

Accord sur le principe d'une aide mais elle ne pourra être définie que plus tard en fonction des décisions sanitaires futures et en accord avec les ligues, comités et clubs.

Tenue des AG de ligue

La FFVolley mettra à disposition des ligues ses moyens informatiques pour organiser les AG en Visio et les votes de façon numérique.

Elections fédérales

Les votes ne se feront plus lors des AG de ligue mais seront dématérialisés. Les clubs recevront des codes et devront voter entre le 17/11/20 0h00 et le 15/12/2020 24h00.

La date du 19/12/20 est « retenue » pour une AG fédérale en visio en cas de nécessité de faire approuver des décisions sportives.

Suite à ces informations, une discussion s'installe sur les conséquences de la pandémie et les « aides » que les clubs seraient amenés à demander en particulier à l'AG de Ligue.

Actuellement 6951 licences au lieu de 9751 l'an passé (hors événementielles) soit environ -30%, pour une perte de 50 000€. En fin de saison dernière la ligue comptait 12040 licences, toujours hors événementielles.

Pierre Vouillot précise que toute tranche de 10% d'avoir ou de réduction représente 15000€ pour la Ligue.

Pour Daniel Maisonnial, les licenciés compét'lib ne « signeront » que s'il y a un geste significatif sur le montant de leur cotisation dès cette année.

Jeannine Druet dit qu'il faut aussi tenir compte des « économies » engendrées par la crise sanitaire (frais de déplacements, frais d'AG, chômage partiel...).

Pour Jean-Pierre Vouillot la situation est catastrophique dans le CD69 en raison du montant important des engagements d'équipes (250 toutes catégories confondues) pour des compétitions qui n'ont pas encore commencées et du nombre de compét'lib (1500 environ).

Position de principe proposée par Pierre Vouillot :

- La ligue s'engage à réunir l'ensemble des CD dès qu'une date de reprise sera envisagée pour évoquer les mesures financières.
- Il sera demandé aux clubs lors de l'AG de donner leur accord sur un engagement à appliquer les mêmes principes que les instances afin que les efforts faits par tous soient vraiment sensibles au niveau des licenciés.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Secteur sportif :

Volleyades M12 M13

L'envoi à la FFVolley du mail de retrait de la ligue dans l'organisation des volleyades M12 M13 a été fait.

4. Secteur développement

Partenariat avec une école d'ostéopathie

Pierre propose de rencontrer l'ATSA (Andrew Taylor Still Academy Formation Initiale), une école d'ostéopathie située à Limonest et qui semble être à la recherche de partenariats avec des instances sportives pour assurer la formation pratique de leurs élèves.

Accord du comité directeur

En réponse à Damien Lhospitalier, Pierre précise qu'il est peu vraisemblable que les élèves puissent se déplacer sur l'ensemble de la ligue. Rien n'empêche de contacter localement d'autres écoles d'ostéopathes.

AAL

Réunion du groupe de travail (Pierre, Jean-Michel et Daniel) le jeudi 12 novembre pour étudier les questionnaires-retours des comités départementaux et des clubs et élaborer le dossier à retourner à la FFVolley pour le 15 novembre. La ligue remplira au moins 9 des 10 critères énoncés par la commission de développement de la fédération.

Pierre V. incite tous les CD et aussi les clubs à retourner le questionnaire, une partie des sommes reçues est reversée en fonction des critères remplis aux CD et clubs l'ayant retourné.

5. Secteur formation

Réunion le 6/11/20 des techniciens de ligue + 2 CTS et 3 élus

Stages CRE

- Un lieu d'accueil « clé en mains » est activement recherché car le lycée Lumière ne donne plus satisfaction au niveau des conditions matérielles. En attente sous 8 jours de réponses de différents hébergeurs et de la Région (mise à disposition de personnel de service à Lumière).

- La Ligue fera en sorte que le stage de Noël se fasse **SI** les conditions sanitaires le permettent.
- Il est envisagé de « coupler » avec certains stages CRE, des stages plus courts ouverts aux « grands gabarits débutants » M15 et M18.
- Une autre réunion sera organisée avec les cadres du CRE pour les fiches de suivi.

Autres actions

- Journée « Je viens avec mon pote non licencié », formule clés en mains avec ateliers le matin et tournoi 2x2 l'après-midi, organisée soit par les CD soit par des clubs pour une détection CDE et CRE.
- Visio gratuite proposée aux profs d'EPS un samedi matin.

Volleyades M18

La Ligue organisera un tournoi Inter-départemental si nécessaire pour désigner les équipes qui la représenteront.

Conditions de participation.

- Elite : ouvert à tous les licenciés du département
- Promotion : ouvert à tous les licenciés du département sauf les élèves des pôles et du CPE sous condition que le CD ait organisé au moins un stage M18.
- Pas de « regroupement » entre deux CD sauf dérogation accordée par la commission technique et validée par le CoDir pour des cas très particuliers (comités avec effectifs très réduits par exemple).

Proposition validée à l'unanimité

Rappel : la ligue s'engage à hauteur d'une enveloppe de 1000€ pour l'ensemble des participations à la phase nationale des volleyades M18.

6. Préparation des AG du 28 novembre 2020 :

La coordination sera assurée par le référent informatique de la ligue, Jean-Michel Ficheux et Thierry Bolomey, informaticien à la FFVolley.

Informations à fournir par les clubs pour la préparation des opérations de vote :

- Nom du Président, personne habilitée à voter, avec n° de licence, mail et n° de portable

ou

- Procuration de vote à donner quelques jours avant l'AG avec les mêmes renseignements sur le mandataire.

Informations à fournir par les Comités Départementaux :

- Nom du représentant du CD au Co Directeur et de son suppléant (les deux personnes ne peuvent être du même genre).

Ordre du jour de l'AG Ordinaire :

- Présentation du compte de résultats et bilan financier saison 2019/2020
- Bilan Beach 2019/2020 et projets 2020/2021
- Dispositions sportives exceptionnelles suite à la pandémie
- Proposition d'organisation du championnat sénior ARA 2021/2022 (approuvé en Comité Directeur n°3 du 20 octobre 2020)

AG Elective :

Prévoir les votes suivants :

- Election des administrateurs au comité directeur de la ligue (scrutin plurinominal à 1 tour)
- Election du médecin administrateur au comité directeur de la ligue (scrutin plurinominal à 1 tour)
- Approbation par l'AG de la proposition de président(te) par le nouveau Comité Directeur suite à une visioconférence organisée avec les nouveaux élus et les représentants des Comités Départementaux.
- Election des délégués régionaux de la ligue aux AG de la FFVolley (scrutin plurinominal à 1 tour).

Validation à l'unanimité par le Comité Directeur des modalités d'organisation de l'AG, en visioconférence avec vote numérique sécurisé et anonyme et des ordres du jour.

7. Questions diverses

Sections sportives d'excellence en collègue :

C'est un nouveau dispositif dont Philippe Marta a la charge au niveau national.

Le cahier des charges est assez lourd, 8 à 10 séances/semaine dont 50% de physique. A ce jour aucune section de notre ligue ne répond totalement aux critères mais il est en recherche de celles qui pourraient le devenir.

Section du collègue Jean Vilar à Riom :

La prof d'EPS, Mme Julliard a sollicité la ligue pour que celle-ci donne son avis favorable pour le renouvellement de la section. Les sections collègue sont de la compétence des CD mais l'avis de la ligue est aussi demandé.

Avis favorable donné par la Commission technique et validé par le Comité Directeur à l'unanimité.

A l'occasion de ce Comité Directeur qui devrait être en principe le dernier de la mandature, Pierre Vouillot, président de la Laravb tient à remercier l'ensemble des élus pour tout le travail accompli depuis quatre ans.

La séance est levée à 21h05.

Le secrétaire de séance,
Daniel Maisonnial